

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME D'AQUITAINE

Numéro 15

Septembre 2005

DILF : un nouveau diplôme de langue française

Prenant en compte les conséquences dans le champ de la formation linguistique des personnes issues de l'immigration, nous reproduisons un communiqué de presse du 10-02-05. Nous avons choisi des caractères « gras » pour les informations qui à notre avis méritent toute notre attention.

« A l'occasion du salon Expolangues (9-12 février 2005), la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France présente, au nom du Ministère de la Culture et de la Communication et aux côtés du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale, un nouveau diplôme de langue française : le DILF, *Diplôme Initial de Langue Française*, à l'usage des personnes non francophones scolarisées et non scolarisées, et notamment des personnes immigrées vivant en France.

S'appuyant sur un nouveau *Référentiel pour les premiers acquis en français*, le DILF a pour but de valider les compétences langagières correspondant au premier niveau de maîtrise identifiable en français* ; ce premier niveau est repéré par rapport à la grille européenne des niveaux linguistiques qui constitue la référence actuelle en Europe, le *Cadre Européen commun de référence pour les langues étrangères* du Conseil de l'Europe.

Dans le cadre de la politique gouvernementale relative à l'intégration, la maîtrise de la langue française est désignée comme une priorité qui vise l'intégration sociale et professionnelle des personnes migrantes. Des formations sont mises en place pour lesquelles le DILF et le *Référentiel pour les premiers acquis en français* constituent deux outils indispensables. En valorisant les premières compétences acquises le DILF doit ainsi motiver la poursuite nécessaire de l'apprentissage de la langue au-delà de ce premier palier de formation.

* Cf. p.2

Suite p.2

Sommaire :

DILF : un nouveau diplôme de langue française / Bonnes pages	p. 1
DILF : un nouveau diplôme de langue française (suite)	p. 2
Des entreprises se mobilisent contre l'illettrisme.....	p. 2
Des nouvelles de l'ANLCI	p. 2
Idées reçues : les parcours scolaires des enfants d'immigrés.....	p. 3
Enquêtes sur la lecture.....	p. 3
Aquitaine : éléments concernant les jeunes en situation d'illettrisme en 2004	p. 3
Présentation du site Internet du CLAP	p. 4
Agenda des interventions	p. 5
Espaces Documentaires	p. 6



Bonnes pages

A propos de l'accueil et de l'orientation d'adultes en situation d'illettrisme :

- Anne Vinérier, « **Des chemins de savoirs** », livret de l'apprenant, guide pour le formateur, guide du coordonnateur (CRDP Orléans - Tours)

- Jean-Marie Besse, « **Évaluer les illettrismes** » (Retz)

Pour le travail de la langue pour un public relevant de l'alphabétisation ou du FLE :

- Lucile Charliac, « **Phonétique progressive du Français niveau débutant** » (Clé International)

- « **Trait d'union 2** » (Clé International)

Ces ouvrages sont disponibles au CRI et dans les Espaces Documentaires.



FSE



DRTEFP Aquitaine



DILF : un nouveau diplôme de langue française (suite p. 1)

Le DILF et le *Référentiel pour les premiers acquis en français*, dont il procède, seront prochainement expérimentés dans le dispositif du Fond d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD), **avant d'être utilisés sur l'ensemble du territoire dans ce même dispositif en même temps que sera généralisé le contrat d'accueil et d'intégration (janvier 2006).**

Leur version définitive sera publiée à l'automne 2005.

A1.1 : le niveau minimal de compétence

Le *Cadre Européen commun de référence* pour les langues autorise, en fonction des objectifs d'apprentissage et des types de publics ciblés, des sub-divisiones à l'intérieur des six niveaux de compétence qu'il définit.

Niveaux élémentaires		Niveaux intermédiaires				Niveaux avancés					
A1		A2		B1		B2		C1		C2	
A1.1	A1.2										

Le niveau A1.1 constitue le niveau minimal de compétence en français, à l'oral comme à l'écrit, que possèdent ou peuvent acquérir des personnes nouvellement arrivées, qui ont été peu ou mal scolarisées dans leur pays.

Dissociation des compétences orales et écrites

Un niveau de compétence en langue est rarement homogène. Les individus, selon leurs besoins, leur niveau de scolarisation ou de maîtrise de leur langue d'origine progressent de façon non linéaire dans l'apprentissage de la langue. Le degré de maîtrise peut ainsi varier selon qu'il s'agit de compétence orale ou écrite.

La dissociation des épreuves écrites et orales permet à chacun d'obtenir le diplôme qui correspond à ses compétences et valorise les efforts qui ont été accomplis lors de l'apprentissage. Le DILF diffère en cela d'un diplôme général dans lequel épreuves orales et épreuves écrites sont obligatoires au cours d'une même session. »

Des entreprises se mobilisent contre l'illettrisme

Habitat Formation est un OPCA (Organisme collecteur des fonds de la formation professionnelle). Il rassemble plus de 3000 entreprises employant 110 000 salariés. Il s'agit d'entreprises de l'habitat, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'accompagnement social.

En 2002, Habitat Formation a signé une convention de partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), puis lancé en 2003 un plan d'action.

En Avril 2005, Habitat Formation a rendu public les résultats de deux années de mise en œuvre de ce plan d'action. Cela comporte des enseignements qui peuvent être utiles à tous.

Dans la région Aquitaine, plusieurs entreprises ont été concernées : des centres sociaux du COGES en Gironde, les régies de quartier de Bacalan - Bordeaux, de Cenon (33), de Lormont (33), d'Agen (47).

Document disponible sur le site : <http://www.habitat-formation.fr>, puis : « publication », puis « les récits et analyses d'expériences ». Il s'agit du n° 38.

Des nouvelles de l'ANLCI

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) a publié en Août 2005 le n° 4 de « ANLCI Infos ». Voici un aperçu du sommaire : quelques initiatives de l'Agence (p. 6), le Réseau Chantier-Ecole développe la formation de base (p. 5), une étude sur : la qualité des dispositifs de formation de base à destination des publics en situation d'illettrisme (p. 4), des informations régionales (p. 3), le prolongement du forum permanent des pratiques organisé par l'ANLCI en Avril 2005 (p.1 et 2).

Sur le site anlci.fr on trouve les actes de cette rencontre ainsi que les premiers échos, et dans la rubrique actualité, le n° 4 de « ANLCI Infos ».

Idées reçues : les parcours scolaires des enfants d'immigrés.

Une étude du Ministère de l'Éducation Nationale fait le point, à partir de la situation scolaire, en 2002, de 16 701 élèves entrés en 6e en 1995. Cette étude a été menée par Jean-Paul CAILLE, et doit paraître dans la revue Éducation et Formation.

L'orientation dans le système scolaire des enfants d'immigrés apparaît moins favorable que celle des enfants de parents français : 27 % d'entre eux préparent un baccalauréat général contre 40 % des élèves de familles non immigrées.

A l'inverse, ils sont plus nombreux à être orientés dans les filières techniques et professionnelles (55 % contre 40 % des enfants de parents français). Cette orientation, la plupart du temps, ne correspond pas à leurs souhaits initiaux. Mais il faut aussi prendre en compte la situation socioprofessionnelle des parents, un des facteurs importants de la réussite scolaire.

Dans l'étude, les trois quarts des enfants d'immigrés appartiennent à une famille dont la personne de référence est ouvrière, employée de service ou inactive, ce qui n'est le cas que pour un tiers des jeunes dont aucun des parents n'est immigré. Dans le cas d'une famille où le père est ouvrier et la mère inactive, les élèves dont les parents sont maghrébins ont 26,6 % de chances d'entrer dans un lycée général contre 20,7 % pour les enfants de parents français.

Pour l'auteur de l'étude : « A situation comparable, les enfants d'immigrés ont des chances au moins égales à celles des autres élèves de préparer un bac général ». Les parents immigrés attendent beaucoup de l'école et leurs enfants intériorisent ces valeurs familiales. « Les parents français de mêmes milieux socioprofessionnels ont souvent connu l'échec scolaire », peut-être croient-ils moins en l'école comme outil de promotion sociale.

Enquêtes sur la lecture

Le n° 161 de Juin 2005 de Sciences Humaines propose tout un dossier : « Enquêtes sur la lecture ».

Au sommaire : « Les étudiants lisent encore ! » (F. de Singly) ; « Sciences humaines et sociales : le nouveau marché des idées » (J-F. Dortier) ; « Qui lit quoi ? Panorama de la lecture en France » (C. Horellou-Lafarge) ; « Plaisirs de lecteurs » (M. Fournier) ; « L'avènement de la lecture pour tous » (J-Y Mollier) et d'autres.

Au hasard, on y apprend que les ventes d'ouvrages continuent d'augmenter, que si on lit moins de quotidiens et d'hebdomadaires, on lit plus de revues et de magazines. Différentes enquêtes successives ont permis de voir trois catégories de lecteurs : les « faibles lecteurs » (1 à 9 livres lus par an), les « moyens lecteurs » (10 à 24 livres par an), les « forts lecteurs » (plus de 25 livres par an).

Au fil des années, le nombre de forts lecteurs diminue, mais celui des non-lecteurs également. Ces enquêtes permettent aussi de voir que l'accès au livre, le goût pour la lecture, le choix des différents supports, est en relation avec la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'études, le lieu d'habitation.

Il y a également des informations sur le développement d'Internet dans son rapport au livre et à l'édition, sur l'organisation de la diffusion (librairies, grandes surfaces culturelles, vente par correspondance).

Aquitaine : éléments concernant les jeunes en situations d'illettrisme en 2004

Les informations suivantes nous sont transmises par la Chargée de Mission Aquitaine de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme auprès du préfet de Région. Elles proviennent du Bureau du Service National, qui organise les « Journées d'Appel de Préparation à la Défense » (JAPD). Elles fournissent des indications concernant les jeunes en difficultés de lecture, à l'issue des tests qui sont proposés aux jeunes participants à ces journées. Certains des jeunes identifiés comme relevant de ces difficultés sont reçus en entretien. A l'issue des entretiens, une partie de ces jeunes donne son accord pour que sa situation soit signalée soit aux Missions Locales s'il n'est plus scolarisé depuis plus d'un an, soit à une structure scolaire s'il est scolarisé ou qu'il a interrompu sa scolarité depuis moins d'un an.

Département de Résidence	Total présents aux JAPD	Jeunes faibles lecteurs		Accords pour un signalement
		nombre	%	
24	3764	471	12,5	190
33	17242	2004	11,6	934
40	4034	553	13,7	232
47	3679	450	12,2	166
64	7291	844	11,6	277
Aquitaine	36010	4322	12	1799

A noter : on ne peut en déduire des % par classes d'âges, les chiffres donnés ici n'ayant pas fait l'objet de ce type de redressement, et les jeunes de nationalité non française n'ayant pas à se présenter aux JAPD.

Présentation du site Internet du CLAP

Faire : <http://www.clap-so.org>

Vous arrivez sur la page d'accueil du site du CLAP.

Le pavé de couleur verte en haut à gauche : Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion (CLAP Sud-Ouest). Si vous cliquez dessus, vous y trouverez les débats, les informations, les prises de position de l'association CLAP.

Le pavé de couleur verte, sous le premier : **Centre de Ressources Illettrisme Aquitaine (CRI)**. Si vous cliquez dessus, vous y trouverez les informations concernant le CLAP - CRI.

A droite : une colonne « Bon à savoir ».



Vous y verrez une rapide présentation des animations que nous proposons dans les Départements de la Région. Si vous cliquez sur les textes en bleu, vous pourrez accéder à plus de détail sur le contenu des animations.

Au milieu : un certain nombre d'infos



si vous cliquez sur les zones en bleu, vous aurez plus de détails.

• **Les missions du CRI**



vous aurez le plan d'accès, une description des missions du CRI, les adresses des espaces documentaires dans les Départements.

• **Informations et liens vers d'autres sites**



des liens vers d'autres sites, et accès à quelques textes officiels, actes de colloques, rapports...

• **La Documentation**



attention, ces pages ne sont pas encore remplies : à terme nous y ferons figurer une sélection des 10000 ouvrages de la Documentation.

• **L'appui aux intervenants**



vous y verrez d'une part une présentation des différentes animations que nous proposons aux formateurs d'autre part des informations sur les formations de formateurs relatives aux savoirs de base dans la région.

• **Répertoire des structures menant des actions de formation de base**



par département, vous y trouverez des informations sur les différentes actions. Attention, l'actualisation ne se fait pas en temps réel, et nous travaillons à une présentation plus simple.

• **Vues sur Cours**



vous pouvez ouvrir et imprimer les bulletins d'information du CLAP / CRI : Vues sur Cours en cliquant sur l'icône où il y a un triangle rouge et les lettres PDF.

• **Nos publications**



vous pouvez ouvrir et imprimer les publications du CLAP / CRI en cliquant sur l'icône où il y a un triangle rouge et les lettres PDF. Voici ce que vous pouvez y trouver :



- **Code de la route 2004 et public relevant de l'apprentissage des savoirs de base (Décembre 2004)**
- **Quelques éléments de comparaison entre la MNLE et le référentiel du CUEEP (Décembre 2004)**
- **Les pratiques mises en œuvre autour de la MNLE (Juillet 2004)**
- **Guide d'information destiné aux prescripteurs (2004)**
- **Document de travail sur les AFB de Janvier à Juillet 2003 (réalisé en Avril-Mai 2004)**
- **L'entraînement méthodique des apprenants à la maîtrise du geste graphique (2003)**
- **Bibliographies : en tout, une quarantaine (outils, réflexions...) (2003-2004)**
- **Les pratiques mises en œuvre autour de la MNLE (2003)**
- **Les pratiques autour du Référentiel du CUEEP (2003)**
- **Les Ateliers de Formation de Base (2003)**
- **En parlant du Code (2002)**
- **« Savoirs de base et situation professionnelle », « Les jeunes en situation d'illettrisme » (1999)**



Agenda des interventions



Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Septembre

Gironde

- Présentation d'outils de correction phonétique, CLAP/CRI.
- Logiciels et apprentissage des savoirs de base, CLAP/CRI.

Octobre

- Présentation d'outils, L'encrier Biganos (module de 5 jours).
- Quelles activités d'oral à travailler avec les apprenants ? (Trait d'union 2), CLAP/CRI.

Novembre

- Logiciels et apprentissage des savoirs de base, CLAP/CRI.
- Présentation d'outils, CLAP/CRI (module de 5 jours).
- Quelles activités d'oral à travailler avec les apprenants ? (Trait d'union 2), CLAP/CRI.

Décembre

- Un logiciel d'aide à l'apprentissage de la lecture / écriture : Idéographix, CLAP/CRI.

Septembre

Lot-et-Garonne

- Entretien d'accueil, contrat pédagogique. Pourquoi ? Et pour quoi faire ?, Agen et Villeneuve sur Lot.

Octobre

- Quelles activités d'oral à travailler avec les apprenants ? (Trait d'union 2), Agen et Villeneuve sur Lot.

Novembre

- Questions à propos de l'hétérogénéité, Agen et Villeneuve sur Lot.

Septembre

Pyrénées Atlantiques

- Une journée de travail autour de la MNLE, Bayonne.
- Entretien d'accueil, contrat pédagogique. Pourquoi ? Et pour quoi faire ?, Pau et Bayonne.

Novembre

- Quelles activités d'oral à travailler avec les apprenants ? (Trait d'union 2), Pau et Bayonne.

Décembre

- Questions à propos de l'hétérogénéité, Pau et Bayonne.

Septembre

Dordogne

- Présentation d'outils de correction phonétique, Bergerac.
- Quelles activités d'oral à travailler avec les apprenants ? (Trait d'union 2), Périgueux.

Octobre

- Présentation d'outils de correction phonétique, Périgueux.
- Quelles activités d'oral à travailler avec les apprenants ? (Trait d'union 2), Bergerac et Sarlat.

Novembre

- Logiciels et apprentissage des savoirs de base, Bergerac.
- Présentation d'outils de correction phonétique, Sarlat.

Octobre

Landes

- Quelles activités d'oral à travailler avec les apprenants ? (Trait d'union 2), Mont-de-Marsan.
- Entretien d'accueil, contrat pédagogique. Pourquoi ? Et pour quoi faire ?, Dax.

Novembre

- Quelles activités d'oral à travailler avec les apprenants ? (Trait d'union 2), Dax.
- Entretien d'accueil, contrat pédagogique. Pourquoi ? Et pour quoi faire ?, Mont-de-Marsan.

Décembre

- Logiciels et apprentissage des savoirs de base, Mont-de-Marsan.

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques.

Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.

Espaces Documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariat, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base.

DORDOGNE

B.D.P (Contact : Mme Jocelyne Leroy)
2 et 4, Rue Albert Pestour 24000 PERIGUEUX
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
☎ 05 53 53 65 56 Fax 05 53 35 08 72

DORDOGNE

L'Atelier (Contact : Mme Cathy Delbasty)
40, Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC
☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LOT- ET- GARONNE

Mission Locale (Contact : Mlle Virginie Le Corre)
110, boulevard de la Liberté 47000 AGEN
Lundi et jeudi 13h30-17h30, Mercredi 9h-12h,
☎ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

LOT- ET- GARONNE

Mission Locale (Contact : Mme Marianne Julien)
13, rue Darfeuille 47300 VILLENEUVE SUR LOT
Jeudi 14h-17h, vendredi 10h-12h et 14h-17h
☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

Mission Locale (Contact : Mme Muriel Hiriart)
74, rue d'Espagne 64100 BAYONNE
Du lundi au jeudi, 8h-12h et 13h-18h
☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

PYRENEES - ATLANTIQUES

Mission Locale (Contact : Mme Josiane Viaud)
Complexe République, 1er étage 64000 PAU
Les matins, sauf le mercredi.
☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49
Sur place, **suivre les points bleus** pour accéder à l'Espace Documentaire du CLAP.

LANDES

CDDP (Contact : Mme Nadine Arménio)
614, rue du Ruisseau 40000 MT-DE-MARSAN
Tous les jours de 8h à 12h et de 13h à 17h
☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

CLAP / Centre Ressources Illettrisme
176-182, rue Guillaume Leblanc 33000 BORDEAUX
☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99
Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mardi et Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-18h
Mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h30
Fermé le mercredi matin et vendredi après-midi

GIRONDE

Pays Médoc (Contact : Mlle Stéphanie Rolland)
21, rue du Gal de Gaulle 33112 ST LAURENT
Mardi après-midi
☎ 05 57 75 18 92
Fax 05 57 75 13 90

Nouvel Espace !!!



Pensez à nous signaler tout changement d'adresse (postale ou courriel) pour continuer à recevoir nos informations !

CLAP Centre Ressources Illettrisme

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 99
Messagerie : cri@clap-so.org



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeur de la Publication : *Pascal PILET*,
Responsable de la Publication : *Yves GUEGAN*.

Imprimé par nos soins, ISSN : 1621-5699

Envoyé à 1091 exemplaires papier et 1032 exemplaires par courriel